

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 27 MAI 2021**

Date de convocation :  
**08/04/2021**

Affichée le : **08/04/2021**

Transmis au contrôle de  
légalité le

Date de publication :

L'an deux mille vingt-et-un le jeudi quinze avril à 18 heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Canteloup, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Sophie de GIBON, Maire

**Etaient présents :** Mme de MICHIEL, Mr GENEST, Mr PIERRE, Mme BATAILLE, Mr LEJEUNE, Mme JEANNE, Mr GILLET, Mr VIEL

**Absents excusés :** Mme MARTIN donne pouvoir à Mme de GIBON

**A été élu secrétaire de séance :** Mme BATAILLE

Nombre de membres :

*En exercice :* **10**

*Présents :* **09**

*Votants :* **10**

**MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC Val ès dunes**

Madame le Maire donne lecture des courriers de la Préfecture concernant la Loi Mobilité et des délibérations du Conseil communautaire n°2021/44 du 18 mars 2021 sur la compétence « organisation des mobilités » et de la délibération du Conseil communautaire n°2021/80 du 8 avril 2021 sur la modification statutaire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

☞ accepte de modifier les statuts de la Communauté de communes Val ès dunes selon les compétences suivantes :

- D'intégrer la compétence « organisation de la mobilité » ; à l'unanimité.
- De restituer aux communes la compétence « défense incendie : élaboration de réseaux spécifiques et construction de réserves incendie » ; 7 pour, 1 contre et 2 abstentions.  
La compétence revient aux communes, en cas de création une convention entre la CDC et la commune sera établie et un fonds de concours de 50% sera apporté par le CDC.  
Le problème de la fuite dans la réserve est rappelé.
- D'intégrer la compétence « pilotage, coordination et relais financier des études du schéma de gestion et du zonage des eaux pluviales et éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau » ; à l'unanimité.

**ADHÉSION AU SIMAU**

Mme le Maire rappelle que la Communauté de communes Val ès dunes est habilitée à instruire les actes d'autorisations d'occupation des sols. Un service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme entre les communautés de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et Val ès dunes a été mis en place.

Il est proposé aux communes de Val ès dunes d'adhérer au service instructeur mutualisé des actes d'urbanisme de la Communauté de communes Val ès dunes au 1<sup>er</sup> mai 2021. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

1/ Projet d'effacement de réseau rue du Champ Roger :

Une étude préliminaire a été réalisée par le SDEC. Le montant estimatif est de 96 840 € TTC + 3% de coût d'étude dont 42 620 € à la charge de la commune, cette opération pourrait être inscrite au programme de travaux 2022 du SDEC.

2/ Devis pour sécuriser la rue St Jean Baptiste :

AD Equipement a réalisé un devis. D'autres pistes sont évoquées : zone 30 étendue ? Changer le sens de priorité de la Sente St Gilles ?

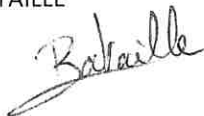
3/ Présentation de devis pour l'aménagement de la salle du conseil (tables et chaises)

4/ Accord de subventions pour les travaux de toiture de l'église : 14 674 € par le Conseil Départemental et 8 804.28 € par l'État (DSIL).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire

Mme BATAILLE



Les conseillers,

Mme de MICHIEL

Mr LEJEUNE

Mme MARTIN

Mr GILLET

Mr PIERRE

Mr GENEST

Mme JEANNE

Mr VIEL

Le Maire

Mme de GIBON

